

REFONDATION : UN PROJET POUR QUOI FAIRE ?

PROJET MIS EN DÉBAT LE 29 OCTOBRE 2018

Nous sommes pris dans un système et nous devons en changer.

Par son projet, Refondation veut proposer des pistes, cohérentes et construites, de sortie du système dans lequel, depuis au moins trois décennies, nous sommes englués.

La tâche que s'est donnée Refondation, c'est simplement de mettre ces pistes en débat.

LE CONSTAT

Où en sommes-nous ?

Depuis 30 ans, les dirigeants politiques ne font qu'ajouter des couches de réformes aux réformes, additionner des prélèvements à des prélèvements et des lois et règlements à des lois et des règlements.

La société que nous vivons, et la politique que nous faisons ne sont plus au service de la vie et de l'homme : **au prétexte de la mondialisation et de la technique, des groupes de pouvoir, bureaucraties ou grandes sociétés internationales, ont capté les sources de la vie publique, et les ont détournées.**

Les dégâts de ce mélange de bureaucratie et de libéralisme effréné, rebaptisé « progressisme », sont innombrables : notre monde qui se détruit, nos liens et nos relations qui se déchirent, les laissés-pour-compte qui se multiplient, la perte de repères communs, l'effacement des espaces de partage.

Un sentiment d'inutilité, de découragement, d'impuissance découle de ce modèle, imposé comme une fatalité dans un monde rendu complexe à dessein.

Un individu atomisé baigne dans un sentiment de servitude, de solitude et d'incertitude, au quotidien.

La servitude c'est la puissance de lobbies, la sous-traitance malmenée, le système de crédit et de consommation, la concentration financière des médias et celle des « GAFAs », et les injonctions punitives fiscales. Ce sont des territoires ou des forces qui en dominent d'autres. C'est la pression continue à l'ajustement et à la performance. C'est la société du déchet et du jetable, y compris de l'homme parfois.

L'incertitude c'est l'insécurité matérielle dans laquelle la petite entreprise, le salarié ou la famille se trouvent placés, en « mode survie ». C'est la possibilité de la misère qui est redevenue une peur en France et en Europe. C'est le poids de la dette publique qui pèse comme une menace sur les générations futures.

La solitude, c'est l'atomisation des individus, le caractère de plus en plus anonyme des règles de fonctionnement des institutions. Ce sont les techniques nouvelles qui ont rendu plus complexe la société et laisse des millions de gens dans des territoires abandonnés sans services collectifs. Alors que les élites, à l'aise dans la mondialisation, peuvent multiplier leurs relations et leurs échanges.

La nature, autant que l'homme, est épuisée par ce système prédateur. Et pourtant, au lieu de calmer ses appétits, c'est sur les plus faibles que le système veut faire retomber un sentiment de culpabilité.

Le projet de Refondation recherche **une autre voie** : une alternative politique qui desserre l'étau entre une bureaucratie qui étouffe et un libéralisme économique dans laquelle la liberté ne se limite qu'à choisir entre des options déjà décidées par d'autres.

C'est tout un ensemble de liens, de fonctionnement des échanges, de mise en commun des aspirations, abîmées, qu'il faut réparer. **L'enjeu est de revivifier une société de relations, de fidélité et d'engagement, de justice. C'est cela relancer la France.** Se sentir chacun responsable de l'autre, c'est la première des obligations républicaines.

Pour cette reconquête, **l'État doit redevenir modeste, mais agile** pour stimuler l'engagement, veiller au respect du bien commun, favoriser l'initiative et la coopération, encourager les relations.

Les tensions sont devenues trop fortes et maintenant insupportables. Il faut s'attaquer aux causes mêmes, pas seulement aux symptômes, et donc refonder.

Mettre en cause la concentration et les exigences du capital financier, rétablir partout dans les territoires les liens les relations, **redonner une force perdue à la société, reconsidérer le rôle et la place de l'État** afin qu'il rétablisse et sanctuarise l'idée de bien commun : voilà ce à quoi aspirent la majorité des Français. Pour cela ils ont droit à la parole et à la décision.

Il y a dans nos sociétés encore de nombreux acteurs économiques, sociaux, locaux, culturels spirituels tout à fait en mesure de **contrebalancer les forces extérieures et intérieures qui veulent imposer un modèle libéral-autoritaire**, à condition de se fédérer avec résolution.

De la mobilisation commune de ces acteurs doit naître un nouveau projet.

Pour être clair, ce projet doit se concentrer autour de grandes priorités.

LA SOCIÉTÉ COMME UN PRÉALABLE

Le projet que propose Refondation n'oppose pas, comme le fait la pensée dominante, la société à l'économie : **une société solide fait une économie prospère.** Les 30 années allant de la reconstruction de l'après-guerre à la fin des années 70 ont démontré qu'un tissu social vivant rimait avec une belle économie.

Notre société, le capital de notre fraternité, notre capacité à coopérer et construire ensemble, forment le premier et le plus riche terreau à une économie assurant à chacun un niveau de vie et de confort décent.

La France a glissé et mal évolué : elle a accepté **l'extension du marché à l'ensemble des secteurs de la vie** sous la pression des nouvelles règles du jeu internationale. Mais elle a, « en même temps », laissé enfler excessivement **un État devenu bureaucratique et impotent**. La consommation privée a remplacé le devoir d'implication. Les décrochés souffrent. Le budget de l'Etat joue le rôle de voiture balaie d'une société en miette. Et **la classe moyenne, épuisée**, s'en est vu attribuer le fardeau fiscal.

Nous avons dérivé. Il est temps de refonder.

SAUVER L'ENVIRONNEMENT



Nous n'avons pas peur de placer en priorité l'environnement. Mais la rupture écologique appelle des investissements financiers massifs. Ils sont inséparables de l'enjeu de la justice sociale.

Ce n'est pas une culpabilisation de la population de notre pays qui changera les choses, mais un changement du modèle de consommation et de production. La COP 24, comme la COP 21, est déjà un échec qui montre la faiblesse des responsables politiques.

Il nous faut repousser la pression extérieure tout en nous montrant exemplaires : **nous appelons à définir des normes environnementales de production, et de transport et de livraison, pour chaque produit, ces normes ayant vocation à s'appliquer tant à nos entreprises qu'aux biens importés.**

Dès lors la ratification et **la signature de traités internationaux tels que le TAFTA et le TIPPP**, traités transatlantiques sur la liberté de commerce et d'investissement, sont proprement **inimaginables**.

Plutôt que des mécanismes de taxes à la consommation illisible et injustes, qui placent encore une fois l'argent comme outil d'arbitrage, cette politique de normes environnementales de contrôle, à travers les conditions de production, nous obligera nous-mêmes, autant que le reste du monde.

En cas de taxes carbone ou de pénalisations, pendant une période transitoire, **ces taxations doivent être justes**. Elles doivent se substituer à l'imposition sur le travail, ou graduer la TVA pour qu'une TVA écologique ne pèse que sur les biens de luxe. **Les investissements pour la transition écologique doivent être exclus des critères de Maastricht.**



PRÉSERVER LA VIE ET LA SANTÉ

Les forces qui s'arrachent les gains dans le système de santé veulent nous imposer une vision technicisée des soins.

Les soins apportés par des approches riches de présence humaine sont abandonnés au prétexte de faire des économies de court terme alors qu'ils s'avèrent être la source des économies les plus substantielles.

Nous voulons une autre vision : il faut rendre aux soins, aux soignants qui les prodiguent, le temps nécessaire. Il faut abandonner la tarification à la T2A. Il faut rompre la frontière artificielle entre le médical et le médico-social. **Les rigidités bureaucratiques qui imposent des normes fonctionnelles inhumaines doivent être brisées.**



Nous devons **encourager les citoyens à s'engager à participer, valoriser la présence humaine des proches ou de personnels associatifs** par un crédit d'impôt pour les entreprises et des compensations d'absence pour les salariés, sur le même principe que les sapeurs-pompiers volontaires.

Nous appelons des choix encore plus courageux : l'hôpital public est dirigé par une bureaucratie dominée par le comptable ; les cliniques privées et les EPHAD, désormais achetés par des fonds financiers internationaux, serrent les coûts pour augmenter déraisonnablement les profits. Nous proposons de **mettre un terme à ce double mouvement d'étatisation bureaucratique et de privatisation en créant un statut unique d'établissement sous la formule d'établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC)** mettant fin à la fois l'hôpital public et à l'établissement lucratif. Il devra être géré avec les praticiens et le personnel, impliqués ensemble.

Il faut **repousser l'intrusion des assurances privées dans le système de santé français** comme celle du « capital risque » dans les établissements de soins. Pour cela **le paritarisme du système de sécurité sociale de santé doit être rénové et relancé** en mettant un terme à toute tentation de privatisation. Le cœur de ce paritarisme pourrait être logé à l'échelon de la grande région, avec des mécanismes démocratiques rénovés.

Enfin **nous ne sommes pas pour une marchandisation du vivant**, et nous pensons qu'en matière bioéthique, il faudra savoir faire preuve de patience pour dégager un consensus sage sur des principes qui ne heurtent personne.

UN STOP À LA MARCHANDISATION DES DONNÉES PERSONNELLES ET DES RELATIONS

Par le stockage des données et l'usage des algorithmes, l'ensemble des comportements sociaux sont susceptibles d'être manipulés, standardisés, homogénéisés. **Les relations humaines sont l'objet désormais de tarification, ou de prédation**, aux fins de parasitage publicitaire et de manipulations politiques.

C'est une priorité de la France et de l'Europe que de **s'opposer à cette évolution.**

La France doit s'opposer à l'importation sur son territoire de dispositifs électroniques susceptibles de transférer des données à l'insu de leurs acteurs type de ceux produits par Google ou Amazon.

Dans le domaine de la manipulation des comportements par la réutilisation formatée et ciblée des données, la loi doit donner des **pouvoirs importants et des moyens financiers et juridiques aux groupements de consommateurs.**



REPRENDRE POSSESSION DE NOTRE TEMPS ET DE NOTRE ESPACE

Dans notre vie quotidienne, la majorité d'entre nous sommes étouffés sous la pression, harassés par les contraintes d'argent, de prix, de temps, de distance.

Le premier des problèmes qui fait notre vie quotidienne, le logement, n'est pas traité avec justice et efficacité par les pouvoirs publics. Pourtant l'accès au logement, avec son coût, particulièrement élevé en France, est la première des sources des inégalités, et des difficultés dans la vie de tous les jours.

Le projet de Refondation prône **quatre priorités pour le logement** :

D'abord recenser les logements vacants et le foncier disponible dans les zones rurales et inciter à leur occupation. Un plan national de répartition du logement doit développer l'activité de ces territoires, dans un effort pour y installer des activités économiques en grappe. Il est temps de **remettre en cause le cycle massif de l'exode rural tant vers la capitale que vers les grandes métropoles.**

Ensuite, **recentrer le logement social** sur les populations qui en ont réellement besoin et fluidifier de leur occupation.



Abaisser le prix du foncier en généralisant un mécanisme de financement du foncier sans propriété du sol.

Enfin, faire de **l'isolation thermique et de l'autonomie énergétique des logements une grande priorité nationale**, en aidant d'abord et massivement ceux qui ont le moins de moyens en la matière.

Plus globalement, nous sommes allés trop loin sur la voie de la « Métropolisation ». On ne pourra transiger : une réallocation considérable des moyens doit être mise en œuvre à l'échelon de la Nation. Nous sommes pour **une politique d'aménagement du territoire tournée vers la revitalisation prioritaire des villes moyennes et des bourgs ruraux.** En contrepartie, le projet du « Grand Paris » imaginé par des grands groupes privés du BTP ou de promotion immobilière, archaïque et coûteux, doit être abandonné.

La densification de la banlieue parisienne doit être arrêtée, et les ressources financières redéployées vers la rénovation des systèmes de transport en Île-de-France et mobilisées pour amener des services d'artisanat, des services publics et des dessertes convenables dans les territoires ruraux abandonnés.

Notre temps et notre espace nous sont volés. Les pressions harassantes et cumulées des systèmes bureaucratiques, les pressions à la consommation, les normes et les procédures dans un contrôle plus étroit facilité par la technologie, captent notre argent et notre temps.

Nous devons **retrouver des espaces libres de fraternité, d'échanges gratuits, de sérénité et de voisinage** qui ne soient pas comptabilisés, quadrillés par des prédateurs pour être ponctionnés, sans répit. Le projet baptisé de manière impropre de « villes intelligentes », qui nous place sous le contrôle des réseaux déployés par des grands groupes d'énergies, de services et de communication, doit être récusé et combattu.

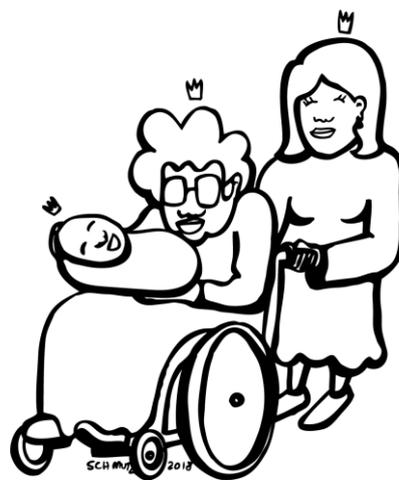
CONSOLIDER LES SOLIDARITÉS NATURELLES ET LES LIENS

L'État doit se retirer de beaucoup de fonctions dans lesquels il passe son temps à créer des contraintes, et au contraire récompenser et stimuler l'implication des personnes, des solidarités locales, et l'entraide familiale et de voisinage.

Il doit **soutenir la famille, notamment dans la prise en charge du très grand âge**, qui doit devenir une composante pleine et entière de la politique familiale. Il faut une réforme du droit du travail pour laisser plus de temps dans la période de la vie active pour s'occuper des anciens. La fiscalité doit être réformée pour encourager la prise en charge au sein de la cellule familiale. **Un « crédit temps » doit permettre de s'occuper des anciens.** Le lien entre les générations doit devenir une priorité de la politique de l'urbanisme et de l'habitat. Le **soutien aux familles monoparentales** doit être enfin une toute première priorité de la politique familiale et sociale.

Les politiques publiques doivent valoriser le don et l'engagement. Face à un État qui s'est introduit dans l'ensemble de la vie sociale et face à un libéralisme économique et commercial qui s'étend à des domaines de plus en plus variés, l'espace de l'économie gratuite, du troc amical et de voisinage, du partage de projet, doit être reconquis.

Le temps consacré à partager un projet collectif identifié doit être valorisé, certifié et pouvoir être valorisé pour les temps de retraite. Venir donner du temps pour les personnes en fin de vie, les personnes âgées en EHPAD, les malades, les personnes handicapées, les SDF, les élèves dans les écoles, doit être comptabilisé pour son temps de retraite. Au-delà, comme dans le fonctionnement des pompiers volontaires, l'engagement pour le bien commun doit faire l'objet d'un dispositif public qui le facilite dans l'entreprise.



Le bénévolat associatif est une grande force pour la France : la **restauration de l'impôt sur le patrimoine et la fortune** doit s'accompagner de la possibilité de dons déductibles. Mais une partie seulement doit être affectée à un projet ou à un organisme particulier. Le solde restant pourra être fléché par chacun vers des grandes catégories d'intérêt commun, et sera réparti par un conseil cogéré sur le modèle des budgets participatifs.

Les chômeurs doivent pouvoir choisir de valoriser leur indemnité, par surplus de rémunération ou de formation, en pouvant bénéficier, s'ils le souhaitent, pendant leur temps sans emploi, de contrats spécifiques de travail, articulés avec leurs indemnités, conclus avec des associations agréées. **L'expérience « territoires zéro chômeurs » doit être étendue massivement.**

La sécurité ne doit pas être seulement être l'affaire de nos forces, compétentes, de police et de gendarmerie. Elle ne doit pas basculer non plus vers les vigiles privés, mais devenir **une sécurité de tous par tous**. Nous sommes pour **des réserves citoyenne de quartier**, constituées, fédérées en **garde nationale** et encadrées par les forces de police et de gendarmerie. Des systèmes de vacances doivent être organisés. Policiers et gendarmes retraités doivent être prioritairement sollicités pour l'encadrement supérieur de ces forces. Des volontaires de quartier devront être tirés au sort comme les jurys d'assises pour assurer une coordination civile créant le lien avec les populations.

LA TRANSMISSION ET L'ÉCOLE

La Nation n'est pas l'addition de lois et de budgets : elle est aussi une parole portée par des représentants publics, quel que soit leur niveau de responsabilité, du local au national. Dans ce domaine, **l'exemplarité** est essentielle. Des règles de base doivent être énoncées comme référence de notre société : **le civisme, l'implication, la loyauté, le respect de l'autorité légitime, la reconnaissance du travail bien fait**. Le travail intellectuel comme le travail manuel doivent être traités avec un égal respect. C'est une responsabilité première des autorités publiques d'inlassablement encourager à ces vertus, de les représenter, de les récompenser. **La transmission est au cœur de la Refondation de notre société.**

Cette transmission appelle une forme de respect de l'expérience. L'organisation des systèmes de retraite doit permettre aux générations anciennes d'utiliser ce temps pour apporter leur expérience sur le plan professionnel, mais aussi dans la vie pratique, dans la vie des cités. Dans le domaine civique comme professionnel, ils peuvent être des éducateurs et formateurs, dans **un esprit de compagnonnage**. Cela peut-être pour eux une source de revenus complémentaire, et pour toute la société une richesse considérable.

Il faut aussi instaurer, avant 25 ans, un **service civique universel et obligatoire d'une année** intégrant deux mois de commun de formation, les bases militaires, la formation à la non-violence, la détection de l'illettrisme, avant un service de neuf mois, soit humanitaire, soit civique, soit militaire.



Il y a un état d'urgence de l'éducation auquel nous devons faire face : le cœur de la crise provient du découragement des professeurs face à la baisse du niveau scolaire, au désintérêt des élèves et à la surenchère des contrôles du corps professoral. Il faut **soutenir nos professeurs**, clarifier leur mission, leur donner des marges de choix. Il faut moins de choses, mais mieux assimilées, dans des programmes plus humbles.

Nous devons **créer des communautés éducatives stables** ralentissant la rotation des chefs d'établissement, leur permettant d'ancrer leurs projets et d'entraîner autour d'eux la communauté éducative et les parents. Les établissements scolaires doivent devenir des **lieux de liens et d'appartenances**.

Il faut **multiplier la présence des adultes**, éducateurs, assistants d'enseignement, parents, retraités volontaires du voisinage, bénévoles, dans les établissements. Il faut aussi **responsabiliser les élèves des grandes classes** en leur donnant un rôle d'aide à l'encadrement : nous sommes pour des classes de niveau, par matière qui mixent les âges.

UNE AUTRE ÉCONOMIE EST POSSIBLE

Depuis plus de trente ans, le choix économique du gouvernement français et de l'Europe reste le même, malgré la crise financière de 2008, la déchirure écologique, l'insatisfaction croissante des peuples, la dette et le chômage.

La **toute-puissance du capital financier** dans l'entreprise et l'économie, selon les dogmes anglo-saxons, n'est pas remise en cause. L'ouverture illimitée à la concurrence internationale reste l'alpha et l'oméga de la production. La compétitivité par la seule flexibilité, selon une vision archaïque du marché du travail, et de moins-disant social, demeure la ligne d'horizon. La privatisation de toutes les sphères de l'activité humaine est fait office de vision du monde.

La position du gouvernement actuel, c'est que la France doit totalement s'ajuster sur cette pensée, qui est répétée comme une évidence depuis trois décennies.

Nous la contestons, et nous affirmons que **d'autres fondements** de l'économie, de la finance, de la contribution du travail, de la gouvernance de l'entreprise sont possibles, qui ouvrent le champ à de nouveaux choix économiques.

TRANSFORMER NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le projet de Refondation défend la vision d'une économie vivante de marché : le marché est un instrument de justice parce qu'il permet de mesurer et de rendre transparent les coûts, d'affecter les ressources, de stimuler l'inventivité et l'échange, de ne pas limiter à quelques initiés l'accès à l'activité économique. **Nous sommes pour la récompense de la réussite, de la prise de risque et du travail.** Nous considérons que chacun doit être engagé dans l'œuvre commune de création et de production. **Nous sommes pour une société du travail.**

Nous considérons cependant que **la croissance quantitative de la production ne peut plus demeurer l'objectif central.** Il faut lui substituer l'objectif d'une hausse du développement global, qui recouvre une vision toute autre de la prospérité et de la richesse.

Face au modèle néo-libéral en toute puissance depuis plus de trente ans, **L'État est chargé de réparer les dégâts sur la société, au prix d'un impôt croissant,** qui pèse injustement sur les classes moyennes actives, découragées, ou de la dette, qui sans retour sur investissements, sont les impôts de demain, créances sur les générations futures.

Là prend son origine la crise des finances publiques et de notre modèle d'assurances sociales.

Le projet que prône Refondation n'est pas seulement critique : il est positif. Nous proposons la substitution progressive au modèle économique actuel d'un nouveau modèle économique : **l'économie de la réciprocité.**

Le modèle économique du temps est épuisé. Il est du vieux monde. Il faut le réinventer.

UN NOUVEAU MODÈLE : L'ÉCONOMIE DE LA RÉCIPROCITÉ

L'entreprise ne s'appuie pas, pour faire pousser ses richesses, sur le seul capital financier. Aujourd'hui tout puissant, il est rémunéré bien au-delà de sa part contributive. **L'entreprise puise dans le capital sociétal, naturel, humain, qui forment le terreau dans lequel elle plonge ses racines.** Ces contributions, et les acteurs qui les portent, doivent aussi être parties prenantes. Elles doivent être mesurées, prises en compte comme des richesses essentielles, être activées dans le *management*, et enfin être rémunérées correctement.

La RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) n'est qu'une rustine correctrice, à la marge, que la loi PACTE n'a fait qu'élargir un peu. **L'Économie de la Réciprocité** est au contraire un changement global de modèle qui revêt de multiples dimensions.

Elle doit s'appliquer d'abord et avant tout à l'entreprise, dans l'acte de production et dans sa gouvernance.

Lorsque le management d'une entreprise veille à activer et rétribuer correctement toutes les composantes de la production, au sens le plus large du terme, il a été démontré et



expérimenté par plusieurs grandes firmes internationales que la richesse globale créée était supérieure.

Des indicateurs sont aujourd'hui disponibles pour permettre aux managers de faire vivre une autre entreprise. Ces indicateurs ne sont pas monétaires même si l'argent continuera, outil utile et précieux, à mesurer la richesse finale et globale produite, et à rétribuer chacun.

Le pouvoir politique doit faire de l'économie de la réciprocité une nouvelle ligne d'horizon et de mobilisation, et la France et l'Europe en prendre le *leadership*.

Les trois facteurs de production, le capital financier, le capital humain, sociétal et social, les ressources naturelles, doivent être intégrés dans **un nouveau cadre de comptabilité privée**, intégrant ces trois facteurs au calcul de rentabilité, afin de sortir du système actuel dans lequel la composante financière écrase les deux autres.

Là où ces indicateurs sont utilisés, **là où la composante relative des indicateurs social ou environnemental sera élevée, le taux de l'impôt sur les bénéfices doit être plus bas**. À l'inverse, là où de telles règles comptables et de management ne sont pas appliquées, un malus doit être envisagé. Il s'agit d'offrir aux entreprises qui ont un « bon » niveau d'indicateur humain et environnemental un taux d'impôt sur les sociétés allégées avec progressivité. De même **des capitaux placés dans ces sociétés à « hauts indicateurs » pourraient bénéficier d'une fiscalité de l'épargne allégée** favorable.

Des mesures tournées vers l'investissement respectueux de ces indicateurs peuvent être imaginés, tel un **doublé du droit à l'amortissement fiscal, lorsqu'un plan d'investissement est réalisé selon les règles certifiées de l'Économie de la réciprocité**, ou une fiscalité privilégiée de l'épargne.

L'Économie de la Réciprocité peut s'appliquer au-delà de l'entreprise : D'abord pour rétribuer tout **un travail « caché », non valorisé aujourd'hui par l'argent et la rémunération**, mais essentiel à la production de la richesse globale. Ce travail caché doit obtenir sa juste rémunération, être pris en compte, dans des formes de revenus complémentaires, et de bonus retraite.

Parallèlement toute **une économie du don** est faite d'entraide, de solidarités naturelles, de « coups de main » de voisinage, une somme de petites créations de richesses qui ne sont pas comptabilisées.

L'Économie de la réciprocité doit être le moteur du « made in local ».

En effet, l'Économie de la Réciprocité prend une dimension particulière avec l'économie des territoires : une multiplicité d'initiatives économiques et sociales sont créatrices de richesses dans nos territoires, suscitées par la motivation à travailler ensemble et à voir les résultats.

UN NOUVEL OUTIL DE FINANCEMENT

Nous appelons de nos vœux une finance de la réciprocité, dans laquelle le prêt d'argent est lié à l'investissement productif et dans laquelle le primat de la valeur à court terme pour l'actionnariat est remplacé par un but clairement indiqué de prestations économiques et

sociales à long terme : ainsi, l'actionnariat de long-terme est appelé à remplacer la spéculation de court-terme.

Nous proposons la mise en œuvre immédiate d'un projet d'outil de financement innovant pour les projets d'entreprise le **financement axé sur le principe du partage des profits et des pertes (4P)**.

TRANSFORMER ET DÉCENTRALISER NOTRE MODÈLE SOCIAL

La valeur travail est positive. Chacun doit être impliqué dans la construction de notre quotidien. Une allocation chômage est une aide de transition dans les moments difficile : sinon, c'est le signe d'une maladie de notre société que nous devons refuser.

L'arrivée de l'intelligence artificielle crée une inquiétude largement entretenue. Mais l'IA, maîtrisée et équitablement répartie, redonnera de la marge pour créer des emplois de relations, de services, de soins, d'accompagnement culturel qui sont essentiels et qui manquent aujourd'hui. Dans les 10 prochaines années, **l'arrivée de l'intelligence artificielle oblige à repenser toute la fiscalité du travail, du capital et du profit.**

Le travail à domicile, la pluralité des formes de travail, y compris en même temps dans le secteur public et le secteur privé, l'alternance de travail à distance, à domicile et en plateformes de « coworking », et de travail au sein de l'entreprise, et de nouvelles approches du travail que nous n'imaginons même pas aujourd'hui, la valorisation du travail caché, sont des transformations considérables.

Ces transformations exigent la définition globale d'un contrat d'activité, dont le contrat de travail classique ne sera que l'une des composantes.

Le nouveau contrat d'activité que nous préconisons sera un instrument formel s'il n'est pas relié à la sève et aux racines d'un territoire, et animé et géré en son sein. **Le nouveau contrat d'activité doit intégrer toutes les dimensions aujourd'hui parcellisées, éclatées, émiettées de la formation professionnelle, de la politique de l'emploi, des allocations.** Il doit être mis en œuvre, géré ensemble dans la proximité et la collégialité des acteurs, dans les territoires.

Refondation propose que ce contrat d'activité soit pris en charge par des **grandes agences régionales de l'activité et de la formation (ARA), paritaires**, réunissant État, entreprises, y compris publiques, salariés, élus, professions indépendantes.

Pour ce qui est du dialogue social, **la réponse principale n'est pas dans l'accord d'entreprise.** C'est au niveau local des bassins des territoires, et non à l'échelon de l'accord d'entreprise, que l'avenir de la négociation sociale doit se reconstruire. **Nous proposons qu'une nouvelle institution paritaire balise les territoires : des bourses du travail « new-look » cogérées** par les représentants des chefs d'entreprise, des salariés, mais aussi des élus et, désormais, des professions indépendantes. Nous proposons qu'autour de ces institutions se négocient des **accords sociaux de territoires**, par branches et par filières, bassins d'emplois et espaces géographiques.

Au cœur de l'entreprise, la gouvernance même de l'entreprise doit être aussi révisée. Nous souhaitons que les salariés soient intégrés pour au moins 25 % dans les conseils

d'administration (ou de surveillance), avec des pouvoirs de vote. Un représentant, au moins, des consommateurs ou des usagers doit aussi être présent avec droit de vote, pour les plus grandes entreprises.

L'entreprise doit redevenir aussi un lieu de cohésion : l'application du facteur 12, le fait que **le plus haut salaire de doivent pas excéder dans une entreprise de plus de 12 fois le plus faible salaire**, doit être discuté au Parlement.

LA DÉPENSE COLLECTIVES ET LES TAXES

Il faut maîtriser les dépenses publiques. L'expérience du présent montre une France en tête des prélèvements obligatoires, alors que les Français sont insatisfaits de l'accueil aux urgences, du manque d'infirmières, de l'accueil dans les EPHAD, du temps consacré aux enfants à l'école, de l'état lamentable des infrastructures ferroviaires, du transport dans la région parisienne et dans les territoires non desservis, de la lenteur de la justice, de l'état indigne des prisons. La liste est longue. L'évidence démontre qu'il y a un problème.



Il est nécessaire de bâtir un consensus national sur une maîtrise des équilibres financiers et un consensus fiscal large : **une majorité qualifiée des 2/3 doit être recherchée au Parlement pour fixer dans une loi organique un principe et des choix de stabilité fiscale.** Après un grand débat, une décennie de stabilité fiscale selon un plan stratégique des finances publiques doit être fixée : entreprises, collectivités territoriales, investisseurs doivent pouvoir définir leurs objectifs et engager leurs moyens sur le long terme dans un cadre solide et lisible.

Des choix courageux doivent donc être effectués : pour les temps à venir, la santé, l'éducation, les infrastructures non routières de transport, la rupture écologique doivent être les domaines prioritaires. Les

dépenses militaires doivent faire l'objet d'un pacte européen en lien avec la construction d'une industrie européenne de défense.

Les administrations centrales doivent être réduites au minimum et **un grand redéploiement des fonctions publiques d'accueil, d'animation, de lien avec la société vers les territoires** doit être organisé.

Dans un plan progressif à sept ans, **Refondation propose que le budget d'État soit séparé en deux sections :** un budget des dépenses courantes qui ne sera pas finançable par la dette ; un budget des dépenses d'investissement, qui seul sera finançable partiellement par une dette à court, moyen et long terme.

Nous sommes pour un post-libéralisme : nous ne voulons pas que les tâches qui reviennent aujourd'hui à l'État soient captées, à cause de la rigueur budgétaire, par la marchandisation de tout ce qui relève du bien commun. **Nous ne sommes pas pour l'austérité.** Nous sommes

pour un réinvestissement de sommes stérilisées aujourd'hui par des dépenses qui ne mobilisent pas les énergies, à commencer par la dette.

Refondation propose que des États généraux de la fiscalité se saisissent de l'opportunité d'une remise à plat du système fiscal dans le sens suivant : regroupement de l'imposition du revenu du patrimoine sous un seul impôt, plus juste et plus progressif. Le niveau de la fiscalité du capital et du patrimoine sera aligné sur la fiscalité des revenus du travail. A l'échelon européen sera débattu un front commun mettant en place le principe d'une taxation du bénéfice mondial au *pro rata* du chiffre d'affaire local pour les entreprises multinationales les plus importantes.

Refondation appelle à ce que les retraites demeurent des retraites de répartition, et soient protégées de toutes les tentatives indirectes de privatisation, même partielles. Elles doivent demeurer sous la gestion d'un paritarisme rénové et unifié. Aucun service de retraites obligatoires, y compris de retraite complémentaire, ne doit plus être opéré par une entreprise privée.

UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE À L'ÂGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La France et l'Europe n'ont pas encore perdu **la guerre des nouvelles technologies et des données**. Mais rétablir **une politique de soutien à l'innovation et au développement technologique est une priorité**.

La production industrielle comme la fourniture de services est en train de connaître une révolution qui appelle un véritable plan stratégique. **Le temps de l'industrie n'est pas révolu**.

Nos grandes entreprises ont les capacités financières à investir : nous proposons donc un **soutien massif et ciblé vers les investissements des PME** pour qu'elles modernisent leurs outils de production qui montrent des taux d'investissement bien inférieurs à la moyenne des entreprises françaises. Ces entreprises doivent se voir doter des moyens de monter en gamme dans leurs produits, et de croître.

Le rôle des multinationales géantes, et au premier rang desquelles les GAFAs, est un problème qu'il faut poser. La mise en place d'une imposition du bénéfice mondial au *pro rata* du chiffre d'affaires local constitue un premier élément de réponse à cet enjeu, mais défensif. **Il faut aussi construire une politique offensive de création de champions français et européens.** Cet objectif aujourd'hui n'est pas même affirmé.

Les données sont devenues une source essentielle de la compétitivité. Le règlement européen de protection des données (RGPD) nous a donné une première ligne de protection. L'État stratège doit organiser une seconde ligne de protection en organisant une **administration interministérielle des données publiques**, en y associant les collectivités territoriales. **La protection et la valorisation des données publiques est un enjeu stratégique aujourd'hui sous-évalué.**

Nous devons aussi savoir saisir des évolutions positives : l'imprimante 3D, l'informatique répartie permettent d'envisager des productions décentralisées. **Il nous faut organiser un plan pour la répartition territoriale fine des savoirs et des pôles digitaux et d'intelligence**

artificielle. Cette forme innervée, désormais réalisable, est la meilleure réponse possible à l'influence prédatrice des GAFA.

En matière d'intelligence artificielle, nous devons dès à présent nous attacher à appuyer les entreprises petites et intermédiaires à intégrer l'IA dans leur flux de production, par **des centres de ressources IA répartis dans les régions, par bassin de vie.** Les outils de l'IA sont en accès libres et la France dispose d'un nombre important de *data scientists* bien formés : l'enjeu est de guider les entreprises vers les usages et de fournir, via **une banque de l'IA territoriale,** les financements pour son intégration dans le processus de production.

L'Etat doit totalement s'impliquer dans cette révolution, à travers son réseau territorial, pour lequel l'insertion de l'IA sur le territoire doit devenir une grande priorité nationale. Nous proposons **la création d'une Agence pour le Développement de l'Intelligence Artificielle,** dotée d'agences régionales, et articulée avec la BPI (Banque Publique d'Investissement).

UN NOUVEAU TEMPS POUR L'AGRICULTURE

L'agriculture appelle aussi un nouveau modèle économique. Elle demeure aujourd'hui un système industriel organisé pour nourrir une population nombreuse et pour exporter.

Ce système est en crise : Il faut faire le constat réaliste de la détérioration de la situation sociale des agriculteurs, d'un gaspillage immense de biens alimentaires et de la mauvaise nutrition, avec ses effets sur la santé publique.

En **se fondant sur les principes de l'économie de la réciprocité,** nous appelons à l'édification d'une « **agriculture régénératrice** », fondée sur deux piliers : le principe du respect de la terre, qui implique d'intégrer dans les coûts la restauration des écosystèmes ; le principe du respect des hommes, producteurs et consommateurs.



L'importation de denrées alimentaires et agricoles

devra respecter les normes d'une agriculture raisonnée, afin de protéger sur le territoire national et européen l'émergence de cette nouvelle agriculture.

La mise en place d'entreprises performantes de circuits courts, groupements de producteurs ou entreprises privées, doit être soutenue et encouragée par la puissance publique, notamment sur le plan régional, avec un accompagnement d'État.

UNE NATION ET UNE EUROPE DEMOCRATIQUES

Les lieux où se prennent **les décisions sont devenus inaccessibles aux citoyens.** Ils s'enchevêtrent, sont difficiles à localiser, et leurs occupants ne rendent pas les comptes attendus.

Nation, Europe, pouvoirs locaux sont des cercles entremêlés qui échappent aux orientations et au contrôle collectif. On ne changera pas l'Europe si l'on ne change pas la France, et l'on ne restaurera pas la France si l'on ne réforme pas l'Europe.

Refondation considère que **la crise de la démocratie est globale** et touche désormais même les communes rurales, dépossédées de leurs compétences et de leurs moyens.

REMETTRE LA SUBSIDIARITÉ SUR SES PIEDS

La subsidiarité fonctionne aujourd'hui du haut vers le bas : capté au sommet, le pouvoir ne renvoie vers le bas que des compétences subsidiaires.

Ainsi, l'Europe prend des lois (directives et règlements) préparées dans des comités restreints, votées par les gouvernements souvent influencés par un point de vue technocratique concerté entre les administrations nationales et la bureaucratie européennes. Il n'y a pas de débat national, notamment en France, avant ces votes. La procédure de vote de ces lois, au sein du Conseil européen et des conseils des ministres européens, est secrète. Seul le Parlement européen joue un rôle utile de contrefeux, mais son poids est limité.

Ces lois adoptées, elles s'imposent par un mécanisme juridique qui fait engrenage, vers les espaces nationaux, aux lois nationales comme aux territoires locaux. **60 % de nos lois et réglementations sont désormais déterminées par ces lois européennes**, édictées dans la discrétion, sans débats citoyens.

A l'échelon nationale, **les petites communes se sentent de même aujourd'hui enserrées dans des mécanismes de décisions communautaires qui leur échappent**. Les départements font écran entre elles et la dynamique des régions. Le Parlement national n'est plus un lieu de débat, le scrutin majoritaire imposant la discipline.

Cette subsidiarité descendante, du sommet vers le bas, favorise la vision d'une élite qui conserve les arbitrages, les opère au nom de sa vision idéologique ou de ses propres intérêts, souvent confondus. Cette hiérarchie froide et éloignée renvoie vers le terrain contraintes, normes et sujétions.

Il faut une autre subsidiarité, du bas vers le haut. De la base au sommet, du local à l'Europe, la démocratie et l'efficacité des décisions, leur conformité à la vie réelle, exigent une continuité et une simplification : un « **arc démocratique** » simple et unifié.

Il est temps que l'administration européenne, tout comme l'État, se montrent **à l'écoute, attentifs, flexibles et ouverts aux innovations** sociales et entrepreneuriales. Ils doivent cesser cet inacceptable travail de sape qui consiste à affaiblir les solidarités naturelles et les coopérations spontanées. Il faut au contraire s'appuyer sur ces richesses de terrain, les relayer, en extraire des bonnes pratiques. Nos instances publiques ont le devoir de protéger la diversité de notre vie, de nos cultures et des imaginations, contre la standardisation et le calibrage des pratiques et de la pensée opérées sous la pression des acteurs dominants de la mondialisation.

RECONSTRUIRE L'EUROPE

L'Europe est au cœur de la zone de risque la plus aigüe. **Nous sommes au centre des arcs de tension, de violence et de pression démographique les plus importants du monde.** Zone économique la plus riche de la planète, nous sommes aussi sous la pression prédatrice de grands blocs mondiaux, qui rentrent en tension.



Mais pour aborder ces tensions extrêmes, l'Europe n'est **outillée ni stratégiquement, ni militairement.** Elle se montre **divisée dans sa conception du monde.** En crise institutionnelle, **elle n'a pas l'appui de ses peuples.**

Il faut se saisir de ces défis et assumer son rôle, sans nous enfermer dans la peur ou la soumission.

Nous devons être réalistes et concentrer, dans la période à venir, les efforts essentiels de l'Europe sur quatre points clefs :

D'abord construire un bloc commun de politique de sécurité extérieure, limité strictement aux risques essentiels : montée des fanatismes intolérants dans la zone de tension méditerranéenne, avec une force de projection commune dotée d'un Etat-major partagé ; prise de positions strictement harmonisées vis-à-vis de la Turquie, de la Russie, du conflit syrien et israélo-palestinien, ainsi que des conflits dans le golfe arabo-persique. L'Europe doit se doter d'une industrie de défense commune, intégrant la cyberdéfense, et organiser une protection stratégique de son capital d'information et de savoirs.

Ensuite définir et appliquer une politique d'immigration commune sur des bases claires et durables : nous ne prôtons pas une politique d'immigration fermée, irréaliste, mais une politique d'immigration strictement régulée autour de quotas européens, par pays d'émigration et par professions et qualifications. Il faut deux statuts d'immigration : un statut provisoire, pour un terme fixé ; un statut d'immigration définitive. Le passage d'un statut à l'autre doit être lent et précautionneux. Pour l'asile, doit être constitué un office européen de l'asile, relié à une juridiction européenne spécialisée.

Troisièmement, mettre en œuvre une politique de codéveloppement européenne communautarisée vers la zone Afrique. Cette politique doit organiser une circulation intelligente des savoirs, des compétences, et des financements entre l'Europe et l'Afrique. La santé, l'éducation, l'accès à l'eau, le traitement de déchets doivent en être les priorités.

Enfin et quatrièmement, un nouveau modèle de cohésion économique, sociale et environnementale doit être posé et appliqué, correspondant aux attentes des peuples. **Économie de la réciprocité, transition écologique** (autour d'une harmonisation des normes environnementales, sociales et fiscales), **politique commune des technologies de l'information, de l'innovation et de la recherche** doivent en être les **trois piliers.**

Mais **l'Europe d'aujourd'hui est bloquée,** ne permettant pas un tel approfondissement. L'élargissement a paralysé les décisions. La transformation de la Communauté en Union a consacré l'économisme et le juridisme, au détriment de l'Europe des peuples.

Comment sortir de l'impasse sans une renégociation des traités qui est impossible ?

En **faisant naître au sein de l'Union une Communauté de quelques pays** qui se concentreront ensemble sur les 4 priorités de renforcement attendus par les citoyens : politique de sécurité ; immigration ; co-développement avec l'Afrique ; nouveau modèle de cohésion économique, sociale et environnementale.

La Communauté de l'Europe sera politique : les décisions législatives seront prises **par un Conseil de la Communauté Européenne** représentant les Etats et une **Chambre des communautés d'Europe**. Cette Europe ne sera plus dirigée de fait par la Commission mais par un **exécutif collégial de 5 membres dont la Présidence sera tournante** chaque année, sur le modèle Suisse.

La réforme se fera à l'économie : l'administration européenne sera commune à l'Union et à la Communauté ; les membres de Chambre des communautés d'Europe seront aussi les parlementaires des pays de la Communauté dans le Parlement européen de l'Union. L'Union Européenne à 28 (et demain 27) demeurera pour les politiques en cours.

La réforme doit être démocratique : les votes des lois par les Conseil des ministres, le Conseil européen, et demain le Conseil de la Communauté Européenne, aujourd'hui secret doit être ouvert au public. Nul organe législatif au monde ne délibère en secret.

REBÂTIR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

Aujourd'hui, la **plus grande confiscation démocratique est le vote discret des lois européennes par l'exécutif**, le Président de la République et le gouvernement, sans débat démocratique préalable, ni mandat. L'essentiel du pouvoir législatif, devenu européen, est ainsi confisqué par l'exécutif et la haute fonction publique.

Refondation veut que l'Europe redevienne un sujet de démocratie collective. **Le Parlement national doit débattre et autoriser préalablement, par un vote, les engagements législatifs de la France en Europe**, directives et règlements.

Le Président de la République doit revenir à son rôle essentiel : fixer les grandes orientations, susciter le débat en animant les échanges entre les institutions, s'investir quotidiennement en Europe pour y faire parler la voix de la France, déterminer le cap de la sécurité nationale et celui des choix stratégiques.

Le Parlement doit redevenir un lieu de fondement démocratique pluraliste et relié à la réalité du pays dans sa diversité : le scrutin proportionnel doit y être introduit partiellement ou totalement pour l'Assemblée Nationale, la capacité d'expertise lui être rattachée, le Sénat doit devenir représentatif des forces de terrain : élus, associations, syndicats professionnels, régions, forces économiques.

Un paritarisme rénové doit partout redonner la parole aux citoyens pour la gestion des services publics, dans le dialogue et les institutions sociales, du plus petit hôpital à la gestion globale de l'assurance chômage.

ET MAINTENANT, COMMENT FAIRE ?

Nous avons écrit le projet de Refondation au long de l'année 2018, grâce à une série de conférences thématiques, ouvertes à tous, dans les régions. **Le 29 octobre 2018, le projet de Refondation a été publié**, pour être mis en débat, et évoluer tout au long de l'année 2019.

Depuis, **2 semaines plus tard, le 17 novembre 2018, a surgi le mouvement des gilets jaunes**. Nous avons immédiatement perçu dans ce mouvement venu des tréfonds de la France, une



résonance profonde avec **ce besoin de la société française de se retrouver autour de valeurs de justice et de fraternité**, pour mettre un terme ces souffrances puisant dans cette incertitude, cette solitude, et cette servitude. Ce trio forme le quotidien de dizaines de millions de Français.

Confusément, chacun ressent que **c'est un système qu'il faut briser**, si l'on veut reconstruire une autre France.

Le système peut alléger la pression, lâcher du lest par des mesures ponctuelles. Pourtant, sans changement global, sans refondation, **le geste annoncé par le gouvernement en termes de pouvoir d'achat s'évaporer**a.

Pour changer les choses durablement, et construire un autre avenir, il faut changer l'état d'esprit, dans les salles où les décisions se prennent.

<http://blogdudebat.refondation.fr/>

Site web : www.refondation.fr



twitter : Refondation_off



Facebook : Refondation